

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT SUIVANTS :**  
**NUMÉRO 2009-Z-94 CONCERNANT LE ZONAGE**  
**NUMÉRO 2008-PU-11 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME (PU)**  
**EN CONCORDANCE AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE ROUSSILLON**

**AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT**

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 22 mai 2026, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les projets de règlement suivants :
  - a. Projet de règlement de concordance numéro **2009-Z-94** modifiant le règlement numéro 2009-Z-00 concernant le zonage.

Ce projet de règlement vise à assurer la concordance entre le règlement numéro 2009-Z-00 concernant le zonage et le schéma d'aménagement révisé en vigueur de la MRC de Roussillon, modifié par le règlement numéro 247 pour ainsi modifier l'article 236 du règlement de zonage quant à la superficie maximale des bâtiments mixtes (bâtiments utilisés aux fins de deux activités ou plus parmi les activités résidentielles, commerciales, de bureau, institutionnelles et communautaires).
  - b. Projet de règlement de concordance numéro **2008-PU-11** modifiant le règlement numéro 2008-PU-00 concernant le plan d'urbanisme.

Ce projet de règlement vise à assurer la concordance entre le règlement 2008-PU-00 concernant le Plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement révisé en vigueur de la MRC de Roussillon, modifié par le règlement numéro 247 pour ainsi modifier l'article 5.2.12 34<sup>e</sup> alinéa du règlement concernant le plan d'urbanisme quant à la définition des bâtiments « Mixte structurant »
2. Aucun de ces projets de règlement ne contient de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
3. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **2 juin 2026 à 18h45** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
4. Les projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville situé au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 26 mai 2026.



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Greffière et directrice des Services juridiques